

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 4

Artikel: Rapport sur l'activité de la société romande d'apiculture, en 1949 [1]
Autor: Gapany, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport sur l'activité de la Société romande d'apiculture, en 1949

La vie d'une société est un peu comme la vie d'un homme. Elle est faite d'ombre et de lumière, de peines et de joies. Cette constatation, notre Association romande d'apiculture l'a faite tout au long de l'année 1949 qui lui a réservé plus d'ombre que de lumière, plus de peines que de joies.

N'est-ce pas déjà tout au début de l'année 1949 que nous apprenions avec une grande stupéfaction que celui qui avait géré les biens de la Romande pendant de nombreuses années avait abusé de la confiance dont il était l'objet et causé un grave préjudice à nos finances ?

En face d'une si lamentable affaire, il fallait agir au plus vite. Aussi, votre comité a-t-il chargé notre expert-comptable, M. Duruz, de voir en détail les comptes de la Romande pendant les dix dernières années aux fins d'en découvrir les irrégularités. Nous le remercions très sincèrement d'avoir bien voulu accepter une mission aussi ardue que délicate.

Après plusieurs semaines de travail, M. Duruz a été à même de présenter un rapport détaillé sur les malversations de l'ex-caissier de la Romande. Nous avons jugé à propos de communiquer un résumé de ce rapport aux présidents des sections que nous avons ensuite convoqués à une assemblée qui s'est tenue à Lausanne le 6 août. M. Duruz a donné aux présidents les renseignements utiles sur cette triste affaire.

Après de longues et pénibles discussions, il a été décidé de laisser au comité et à M. Duruz le soin de liquider l'affaire au mieux des intérêts de la Romande. C'est ce qui a été fait comme vous l'avez appris par un communiqué paru dans notre journal de février dont la conclusion était la suivante : « En conséquence, nous invitons les présidents de sections et tous les membres à ne plus en faire état, l'arrangement intervenu mettant un point final à toute cette affaire. »

Je souhaite qu'il en soit ainsi ! Il sera cependant nécessaire qu'une mise au point se fasse aujourd'hui, en fin de séance, à moins que les deux sections qui mettent en cause les anciens membres du comité ne renoncent à leurs propositions.

J'ai hâte de saluer ici la présence de ceux que nous avons invités afin de leur rendre publiquement un sincère témoignage de vive reconnaissance. Chers apiculteurs *vétérans*, soyez les bienvenus ! Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation. Je regrette que quelques-uns aient été retenus chez eux pour des raisons de santé. Je ne vous en dis pas plus long, car un de mes collègues du comité est chargé de vous adresser la parole au banquet en vous remettant un petit souvenir et en proclamant vos noms qui paraîtront d'ailleurs dans notre journal.

Vétérans 1950 (gobelets)

Baechler Joseph, Belfaux
Ballif Adrien, Curtilles
Barraud Emile, Oppens
Beytrison, curé, Mase
Bochatay Paul, Vernayaz
Bochud Henri, Bossonens
Brahier Paul, La Joux J.B.
Cart Auguste, Lussery
Clément Arthur, Ependes Frg
Cornaz Louis, Concise
Curchod William, Dommartin
Curtet Françoise, Collonge-Bellerive
Deley Louis, Salvan
Fawer Jules, Ferlens
Fleury Charles, Bâle
Fleury Léon, Vendlincourt
Freiburghaus Rodolph, Saicourt
Gard Maurice, Verségère
Geisbuhler Jules, Souboz
Gentil Pierre, Fleurier
Maret Joseph, Evionnaz
Maret Louis, Le Sappey s. Bagne
Mauron Jacques, La Neirigue
Meystre Jean, Eison s. St-Martin

Monnet Eugène, Brent s. Montreux
Oreiller Oscar, Villette s. Bagne
Pachoud Amédée, Tatroz
Praz Joseph, Baar-Nendaz
Härle Antoine, Martigny-Bourg
Henchoz Albert, Plancemont
Henchoz Adrien, Couvet
Horner Calixte, Chésalles
Ramseyer Mme A. veuve, Couvet
Ryff Matthieu, Roches
Vermot Paul, Le Cerneux-Péquignot
Wieser Joseph, Boécourt

Vétérans (assiettes)

Auberson Constant, St-Cergues
Carrard Louis, Echallens
Fontannaz Lucien, Lutry
Grangier Alphonse, Attalens
Mérimat Albert, Ollon
de Preux Adèle, Venthône
Rebetez Joseph, Bassecourt
Rey Auguste, Massonnens
Rey Xavier, Muraz
Walther Joseph, Delémont

Et maintenant, Messieurs les délégués, ayons une pensée pieuse pour ceux que la mort a ravis à notre affection dans le courant de l'année écoulée. Vous avez rappelé, dans un bref article nécrologique, les mérites de ces chers disparus. Je m'en voudrais cependant de ne pas relever très brièvement les noms de ceux d'entre eux qui ont particulièrement bien mérité de la Romande :

M. Ch. E. Perret, le très compétent et si sympathique inspecteur cantonal des ruchers et membre dévoué du comité de la section des « Montagnes neuchâteloises ». — *M. le Dr Sardi*, l'actif président de l'Association des apiculteurs tessinois qui a accueilli si gentiment, il y a deux ans, les membres du Comité de la Romande. — *M. Eug. Maire*, collaborateur jusqu'au dernier jour au sein du Comité de la section des « Montagnes neuchâteloises ». — *M. G. Béguin*, pendant plus d'un quart de siècle, a assuré avec distinction la présidence de la « Côte neuchâteloise ». Nous étions habitués à le voir à toutes nos assemblées et fêtes de la Romande, où il parlait avec beaucoup d'à-propos et de tact. — *M. Aimé Courvoisier* fut durant de longues années un membre très dévoué du Comité de la section de Nyon et secrétaire de la Fédération vaudoise. Son activité se manifesta surtout dans les fonctions d'inspecteur des ruchers et de membre du jury des concours de ruchers.

Nous réitérons nos sincères condoléances aux membres des familles et des sections douloureusement éprouvées. Messieurs, je vous prie de vous lever pour adresser un dernier hommage à ces chers disparus.

(*A suivre.*)